

LISTE DES PIECES A FOURNIR

1. La fiche d'inscription, ci-jointe, complétée et signée.

2. Une photo d'identité (*à coller ou agraffer sur la fiche d'inscription ci-jointe*).

Cette photo doit être « tête nue, de face, et sur fond blanc » conformément à la réglementation sur les photographies de pièces d'identité.

3. Une photocopie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité

Pour les personnes de nationalité étrangère : une photocopie du passeport en cours de validité et une copie de la carte de séjour en cours de validité

4. Copie du baccalauréat français ou équivalence

ou

- copie du DAEU

ou

- copie du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique et les attestations d'employeurs justifiant de trois années d'activité professionnelle

ou

- autorisation délivrée par un jury régional de présélection

5. Un chèque bancaire ou postal **à l'ordre de l'AGENT COMPTABLE DU G.I.P.**
de 76 Euros correspondant aux droits d'inscription

☞ Les droits d'inscription restent acquis, même en cas de désistement ou d'absence.

6. Une attestation de prise en charge de l'employeur ou autre organisme, le cas échéant.